

1. Logement objet de la demande

Adresse

Date prévue d'acquisition

2. Identité des demandeurs

Demandeur

NOM

Prénom

Adresse actuelle

Voie

Code postal

N° téléphone

Ville

Mail

Codemandeur

NOM

Prénom

Adresse actuelle

Voie

Code postal

N° téléphone

Ville

Mail

3. Situation de famille

Célibataire

Marié

PACSé

Concubinage

Veuf [veuve]

Divorcé

Séparé légalement

Nombre d'enfants :



N° dossier

4. Informations complémentaires

- Les dossiers de demandes d'aide devront obligatoirement être déposés auprès du service Habitat de Granville Terre et Mer au moment de la levée d'option.
- Les demandes seront examinées par la commission habitat de la Communauté de communes par trimestre,
- La décision d'octroi de l'aide sera prise par le Président de Granville Terre et Mer ou l'élu délégué et notifiée aux demandeurs par courrier d'engagement,
- Ni le dépôt du dossier, ni l'accusé réception, ne valent accord de subvention,
- En cas de contestation de la décision de la commission d'attribution, il est possible d'effectuer un recours auprès du bureau de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer.

5. Documents à joindre à cette demande

La prime ne sera versée qu'à réception :

- Du dossier complet de demande de la prime accession sociale à la propriété,
- Du contrat de location- accession signé chez le notaire,
- De la levée d'option conclue par un acte notarié,
- D'un Relevé d'Identité Bancaire.

6. Engagements

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier, toute mention d'informations erronées engageant ma responsabilité.

Je certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions d'octroi de la prime et les engagements à respecter en cas d'obtention de ladite prime.

Fait à _____ le _____

Nom(s) et signature(s) du demandeur et codemandeur

Partie réservée à l'administration

Dossier déposé le _____
Dossier complet _____
Dossier complété le _____

Commission du _____

Avis de la commission

Favorable

Défavorable

Information sur la protection de vos données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement sous la responsabilité de Granville Terre et Mer, aux fins d'attribuer et d'effectuer un suivi des subventions en lien avec le PLH 2022-2028. Ce traitement relève de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens de l'article 6 e) du règlement [UE] 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Ce traitement n'est accessible qu'aux services de Granville Terre et Mer. Les données personnelles collectées n'ont pas d'autre destinataire, dans le respect de la politique de confidentialité précitée.

Granville Terre et Mer ne pourra conserver les données personnelles collectées au-delà de la durée de l'acte d'engagement signée par le bénéficiaire et de la durée du PLH.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et, le cas échéant, en demander la suppression. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Granville Terre et Mer à contact@granville-terre-mer.fr